



Mémoire présenté au Bureau d'audiences publiques sur
l'environnement

Par l'Association des bâtisseurs de vent,
Partenariat d'entreprises québécoises

Dans le cadre du projet du parc éolien Des Moulins de la
région de Thetford
(Québec)

21 septembre 2009



TABLE DES MATIÈRES

- I. L'Association des bâtisseurs de vent : Une promesse d'engagement durable.
- II. L'intérêt de l'Association des bâtisseurs de vent : Une approche conseil pour le développement de l'entrepreneurship.
- III L'Association des bâtisseurs de vent : Un pari environnemental et la valorisation des ressources du milieu dans une approche de municipalité durable. Compétences citoyennes et acceptabilité sociale.
- IV. Compétences et expertises associées , les enjeux du développement local.

I. L'ASSOCIATION DES BÂTISSSEURS DE VENT

Fondée en 2004, l'Association des bâtisseurs de vent (ABV), un partenariat d'entreprises et de professionnels québécois, s'est fixée comme objectif de promouvoir l'expertise, les connaissances et les ressources de ses membres auprès des promoteurs retenus par Hydro-Québec pour la réalisation des projets d'énergie éolienne.

L'Association, une société sans but lucratif qui compte actuellement quelques 75 membres, réunie des ingénieurs de différentes disciplines : génie civil, électricité, électromécanique, professionnels environnementalistes ainsi que des entreprises bien établies et expérimentées disposant d'un vaste inventaire d'équipements tels que grues, tracteurs, pelles excavatrices, compacteurs, niveleuses, usines portatives pour agrégats, camions et véhicules de transport, et plusieurs entreprises spécialisées, notamment dans l'entretien hivernal de chemins forestiers, la préparation d'acier d'armature et les coffrages en acier préfabriqués. L'Association dispose des ressources nécessaires pour participer activement à chacune des phases de planification et d'implantation d'un parc éolien. Le réseautage d'entreprises et de professionnels qu'offre l'association permet de rejoindre les expertises multidisciplinaires les plus variées allant de l'expertise des potentiels éoliens jusqu'aux études de faisabilité et aux considérations environnementales.

Plusieurs membres de l'Association ont travaillé à l'installation d'éoliennes de 750 kilowatts (KW) et de 1,8 mégawatts (MW) respectivement, dans les parcs éoliens de Cap-Chat, Matane et Murdochville, en Gaspésie. La force ouvrière de l'ABV a participé à la réalisation de projets importants au Québec et dans les provinces atlantiques, comme le projet hydroélectrique de la Baie James, le pont de la Confédération reliant le Nouveau-Brunswick à l'Île-du-Prince-Édouard et le projet Hibernia, à Terre-Neuve.

II. L'INTÉRÊT DE L'ASSOCIATION DES BÂTISSEURS DE VENT : Une approche conseil pour le développement de l'entrepreneurship.

L'Association des bâtisseurs de vent est convaincue du bien fondé des projets éoliens en Appalaches. Au-delà de l'importance de l'énergie éolienne comme source d'électricité propre et renouvelable et du potentiel éolien qu'offre le corridor appalachien, l'ABV croit fermement que l'exploitation de parcs éoliens peut contribuer de façon substantielle à l'essor économique de la région et, par voie de conséquence, au mieux-être des populations qui y vivent.

L'objectif de l'Association est de maximiser les retombées économiques des projets éoliens pour le plus grand nombre possible d'entreprises et d'entrepreneurs locaux, non seulement en promouvant les services des entreprises locales qualifiées pour les travaux touchant directement la voirie et la mise en place des éoliennes, mais aussi en encourageant la participation de l'industrie en amont locale dans leur réalisation. Par exemple, une fonderie thetfordoise unique en son genre au Canada est en mesure de produire des composantes essentielles majeures des turbines éoliennes.

L'ABV favorise la participation d'entreprises compétentes de tous les secteurs d'activité concernés directement ou indirectement par l'implantation des parcs éoliens et de toutes les localités des régions concernées, notamment, en l'occurrence, celles de la région Thetford.

Notre approche permettra le développement d'une expertise régionale reconnue dans les domaines liés à la production d'énergie éolienne et dans certains secteurs de l'industrie en amont, comme nous l'avons illustré.

Tout comme l'implantation, à Matane et à Gaspé, d'usines de fabrication de tours et de pales pour les éoliennes généreront plusieurs centaines d'emplois, de la

même manière l'approche de ABV, en favorisant la participation des entreprises locales à tous les stades de la production et de l'exécution des travaux, contribuera à la croissance de l'économie de la région Thetford et, en conséquence, au déploiement des forces productives de sa population.

Quant à la formule de contrat gré à gré mis de l'avant par Hydro-Québec Production, ABV reconnaît que cette décision a eu plusieurs impacts positifs considérables à savoir :

- Le développement du potentiel éolien régional des sites visés dans le respect du cadre de référence de l'implantation d'éoliennes en milieu rural.
- L'installation d'équipements durables à la fine pointe de la technologie, évalués par la compétence des promoteurs et des exigences d'Hydro-Québec en la matière.
- La construction des routes et des bases qui permettront aux entreprises et à la main-d'œuvre locale et régionale d'acquérir, une expertise qui pourra leur permettre d'offrir leurs services pour les projets futurs de développeurs, structurant ainsi une expertise mondiale dans les domaines en croissance des énergies renouvelables.

Le projet du parc Des Moulins de la région de Thetford contribuera certainement à l'essor soutenu du collège d'enseignement général et professionnel de Thetford (CEGEP) et stimulera de nombreux organismes sociaux à contribuer au développement socio-culturel d'une région en quête de diversification économique durable. Les nombreux impacts dans tous les champs d'activités humaines émergeront car la recherche et le développement stimuleront la créativité , source de productivité concurrentielle ouverte sur le pari du renouvellement des ressources environnementales et de la valorisation des potentiels de développement.

III. L'ASSOCIATION DES BÂTISSEURS DE VENT : Un pari environnemental stimulant par une approche de municipalités durables, de compétences citoyennes et d'acceptabilité sociale.

Plusieurs membres de l'ABV ont participé à la réalisation de projets d'envergure, notamment dans le domaine de l'énergie éolienne. Cette expérience, jointe à leur connaissance approfondie des particularités des enjeux humains dans leur propre milieu de vie, leur permet de mettre de l'avant des propositions et des solutions adaptées à l'environnement dans lequel s'inscrit le projet et de répondre par le fait même aux préoccupations exprimées au sein de la collectivité.

D'entrée de jeu, l'Association désire exprimer son appui au plan d'aménagement éolien conçu par 3CI Énergie Inc, plan qui cherche à préserver au maximum la vocation des terres, l'environnement et l'intégrité du paysage, compte tenu des impératifs d'exploitation du potentiel éolien. Ce plan d'aménagement, non seulement atténuera à n'en pas douter l'impact visuel du parc éolien mais aussi accentuera la valorisation de paysages rendus accessibles par des pionniers du développement agro-forestier trop souvent ignorés . Une telle valorisation d'accessibilité aux grand espaces ne peut qu'ajouter au patrimoine territorial québécois un intérêt assuré de découverte et de connaissance pour tout humain curieux des mouvances terrestres et des habitats évolutifs de la flore et de la faune qui s'y adaptent. L'harmonisation des équilibres entre le développement des économies et la progression de l'évolution des espèces commande que tous les efforts et expertises scientifiques réunissent les connaissances appropriées de façon à concevoir qu'une telle harmonisation réponde aux objectifs de productivité et d'occupation territoriale dans un esprit de développement accepté du plus grand nombre.

C'est pourquoi l'Association des Bâtisseurs de Vent se veut un guichet central d'entrepreneurs, de consultants professionnels et d'intellectuels scientifiques

pouvant adjoindre leur expertise et compétences particulières afin d'intervenir à toutes les étapes de la mise en place de projets de développement énergétique tel celui du parc Des Moulins de la région de Thetford Mines.

Des citoyens faisant part de leurs inquiétudes en ce qui concerne le bruit généré par les éoliennes par exemple ou encore par les inconvénients temporaires que peuvent occasionner les nombreux déplacements de matériel , particulièrement durant la phase de la construction, pourront être rassurés par la mise en place de mesures d'atténuation visant à réduire les inconvénients liés à l'érection d'un parc éolien. L'ABV, en sa qualité de regroupement de compétences éprouvées, est en mesure d'assumer les transferts de connaissances et de manières d'agir en fonction des besoins identifiés propres aux demandes du milieu.

L'ensemble des mesures proposées par l'Association des bâtisseurs de vent permet, croyons-nous, de répondre à plusieurs des questions qui préoccupent les populations locales à la perspective d'un projet éolien. Que ce soit au niveau de l'emballage des matières poussiéreuses ou au niveau du transport et de l'érection des composantes d'éoliennes, de l'effet visuel dans l'ensemble des paysages ou de l'attrait touristique anticipé, l'ABV recherche constamment les solutions les plus adaptées compte tenue de l'ampleur de chaque projet et ce en sus du cadre de référence de l'implantation d'éoliennes en milieu rural exploité.



IV. Les enjeux du développement local : Compétences et expertises associées

En résumé, l'Association des bâtisseurs de vent s'intéresse aux enjeux du développement local et une part importante de ses activités consiste à valoriser la ressource éolienne.

Les membres de l'Association sont d'avis que l'approche du promoteur 3CI inc. est respectueuse de l'environnement dans lequel s'inscrit le projet et des préoccupations de la population d'accueil.

La réalisation de ce projet et des autres projets retenus dans l'appel d'offres d'Hydro Québec assurera le développement de l'industrie et de la main d'œuvre locale et régionale dans plusieurs domaines associés directement ou indirectement à l'implantation de parcs éoliens.

Les membres de l'ABV entendent continuer de bâtir sans relâche sur leur expertise dans le domaine éolien afin de concevoir, de mettre au point et de promouvoir des techniques et équipements sécuritaires, propres à maximiser l'investissement dans la ressource éolienne tout en réduisant au minimum les inconvénients associés à la création de parcs éoliens.

L'expertise scientifique et technique que les projets éoliens actuels permettront de consolider dans l'ensemble des projets retenus, expertise qui pourrait vraisemblablement être ensuite sollicitée bien au-delà des frontières du Québec, contribuera à l'essor économique et, par conséquent, à l'épanouissement social des régions du Québec.

Nous recommandons à toute entreprise de participer activement à la mise en œuvre de la politique énergétique du gouvernement Québécois et en appui de s'intéresser au développement de la ressource éolienne au niveau mondial.

L'Association des bâtisseurs de vent recommande par conséquent à la Commission d'autoriser le projet Des Moulins de 3C1 inc.





ASSOCIATION DES BÂTISEURS DE VENT

Georges G. Pelletier
président
2032, Ave Bourgogne, Suite 101,
C.P. 3
Chambly, Québec, J3L 4B1
Tel : 450-403-1533
Fax : 450-403-1534
E-Mail: abv@videotron.ca